

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 96 (1970)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Par la suite, ces cinq groupes de travail ont été définis comme suit :

1. Commission pour la formation continue.
2. Commission pour l'orientation professionnelle.
3. Commission pour les relations avec l'industrie.
4. Commission pour les relations avec les écoles.
5. Commission pour les travaux internes.

Ces commissions sont susceptibles de variations dans le temps et selon les problèmes d'actualité qui se présenteront ; elles auront comme politique d'attirer toujours l'attention de leurs membres sur le travail effectué.

Chaque commission sera conduite par un président, membre du comité du GII.

Le cycle de conférences s'est déroulé comme prévu, à une exception près ; la conférence que le professeur Des-soulavy devait donner a dû être annulée, en raison du désistement du conférencier.

Elle a été remplacée par la conférence de M. Berra, directeur technique de l'IOS, qui a parlé sur le sujet suivant :

Le traitement de l'information et la gestion par ordinateur d'une entreprise financière.

Quelques mois avant cette conférence, M. Huguenin, de l'Observatoire de Genève, a bien voulu présenter à nos membres un exposé sous le titre *La révolution spatiale*, avec projection de films en couleurs en provenance des USA et de l'URSS.

En étroite collaboration avec la Commission romande de formation continue, il a été organisé un cours d'économie d'entreprise, faisant suite à un cours de gestion d'entreprises qui avait eu lieu en 1968.

Ce cours a eu lieu du 13 mars au 24 avril 1969, tous les jeudis, de 18 h. à 21 h. 45, et a été donné par plusieurs conférenciers, tels que M. le professeur Goetschin, M. J.-M. Clerc, directeur de l'UBS, M. J.-M. Bugnon, Chronos-Holding, M. S. W. Collette.

Ce cours a été précédé d'une séance d'orientation au cours de laquelle le président de la Commission romande de formation continue, M. R. Hofer, a été invité, afin qu'il puisse exprimer ses désirs sur la façon de donner ce cours.

Le budget avait été fixé primitivement à Fr. 20 500.—. Il a été reporté, par la suite, à Fr. 18 800.— le 2 décembre 1969, par M. R. Hofer.

Le nombre de participants a été de 64 membres SIA, pour lesquels la finance d'inscription était de Fr. 230.—, et de 10 non-membres (finance d'inscription Fr. 270.—).

Le résultat se traduit, en chiffres, de la façon suivante :

Recettes	Fr. 17 420.—
Dépenses	» 11 977.30
Bénéfice	Fr. 5 422.70

Comme on peut le constater par ce qui précède, l'activité du GII a été intense durant l'année 1969. Tous les membres du comité peuvent être satisfaits du travail accompli, car les objectifs fixés pour 1969 peuvent être considérés comme atteints, et ceci dans le cadre de notre politique établie le 2 mai 1968.

PROGRAMME 1970

Dans le cadre du programme tracé à la suite du rapport d'activité du Groupe des ingénieurs du 10 décembre 1969, le programme du GII se superpose parfaitement et constitue la politique de notre groupe, qui cadre avec celle que nous nous sommes tracée le 2 mai 1968.

Objectifs 1970

1. Structurer le GII selon organigramme (comme mentionné plus haut).
2. Mise en route de tout le système.
3. Organisation d'au moins une conférence par trimestre, d'intérêt actuel, scientifique et technique.
4. Organisation d'au moins un cours spécialisé d'intérêt pour nos membres, en collaboration avec la Commission romande de formation postuniversitaire.

Candidatures

M. Assal Jean-Luc, ingénieur civil EPFL, diplômé 1970.
(Parrains : MM. R. Neri et G. Rechsteiner.)

M. Barzacchi Giuliocesare, architecte EAUG, diplômé 1970.
(Parrains : MM. P. Duttweiler et M. Wuarin.)

Mme Barzacchi Elinoar, architecte EAUG, diplômée 1970.
(Parrains : MM. P. Duttweiler et M. Wuarin.)

M. Derron Jean-Jacques, ingénieur civil EPUL, diplômé 1968.
(Parrains : MM. R. Derron et M. Lefaure.)

M. Sidler Alphonse, ingénieur civil EPFL, diplômé 1970.
(Parrains : MM. J.-C. Badoux et R. Neri.)

Concours

Concours d'idées

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

L'étude du plan directeur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne a donné lieu à un appel de propositions adressé à sept groupes d'étude constitués dans diverses villes suisses : Bâle, Zurich, Soleure, Berne, Lugano, Lausanne et Genève.

Les propositions, sous forme de plans et de maquettes, seront exposées publiquement du vendredi 10 au dimanche 26 juillet, au pavillon 8 du Comptoir suisse, à Lausanne, selon l'horaire suivant : du lundi au vendredi, de 16 à 21 h. ; les samedis et dimanches, de 9 à 17 h.

Rédaction : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 7 des annonces)

Informations diverses

Parking souterrain des Grand'Places à Fribourg

(voir photographie de la première page couverture)

Maître de l'œuvre : Consortium TASOC — Fribourg

Architecte : SOCCO S. A. — Fribourg

Ingénieur : IGEKO S. A. — Etoy

Préfabrication et

montage : IGEKO S. A. — Etoy

Le parking souterrain des Grand'Places à Fribourg peut contenir 435 véhicules.

La construction s'élève sur deux niveaux et comprend des piliers reliés par des sommiers intermédiaires et des sommiers de toiture.

Les dalles intermédiaires en TT sont précontraints par torons adhérents alors que les poutres de toiture en forme de T le sont par câbles.

Dimensions des dalles TT : 15,5 m × 2,40 m.

Chaque dalle permet le stationnement de deux véhicules et donne la surface nécessaire à la circulation.

Délai de réalisation totale : depuis le début des terrassements jusqu'à l'ouverture du parking fini : UNE ANNÉE.